

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit Nettoyeur de pièces de freins Brakleen®

Autres moyens d'identification

Code de produit No. 75089 (Item# 1006333)
Usage recommandé Nettoyant de pièces de frein

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabriqués ou vendus par:

Nom de la société CRC Canada Co. Adresse 2-1246 Lorimar Drive

Mississauga, Ontario L5S 1R2

Canada

Téléphone

Information générale 905-670-2291

 Urgence 24 heures
 800-424-9300 (Canada)

 (CHEMTREC)
 703-527-3887 (Internacional)

Site Web www.crc-canada.ca

Courriel Support.CA@crcindustries.com

2. Identification des dangers

Dangers physiquesGaz sous pressionGaz compriméDangers pour la santéCorrosion cutanée/irritation cutanéeCatégorie 2Lésions oculaires graves/irritation oculaireCatégorie 2B

Sensibilisation cutanée Catégorie 1B Cancérogénicité Catégorie 1B

Toxicité pour certains organes cibles -

exposition unique

Dangereux pour le milieu aquatique, danger Catégorie 2

aigu

Dangereux pour le milieu aquatique, danger à Catégorie 2

long terme

Éléments d'étiquetage

Dangers environnementaux



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Peut provoquer le cancer. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Catégorie 3 - effets narcotiques

Conseil de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Nom de la substance: Nettoyeur de pièces de freins Brakleen®
No. 75089 (Item# 1006333) Version n°: 02 Date de révision: 23-Janvier-2018 Date de publication: 05-Août-2016

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou Intervention

d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Recueillir le produit

répandu.

Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Stocker Stockage

dans un endroit bien ventilé.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Lorsqu'elles sont exposées à la chaleur extrême ou à des surfaces chaudes, les vapeurs peuvent

se décomposer en gaz corrosifs nocifs ou mortels, comme le chlorure d'hydrogène ou le

phosgène.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
tétrachloroéthylène	Perchloroéthylène	127-18-4	80 - 100
dioxyde de carbone		124-38-9	 1 - 5

Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial. Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas

d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. En cas d'ingestion d'une grande quantité, appeler immédiatement un centre

antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeur et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Utiliser le moyen d'extinction approprié pour les matériaux environnant. Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie. Lorsqu'elles sont exposées à la chaleur extrême ou à des surfaces chaudes, les vapeurs peuvent se décomposer en gaz corrosifs nocifs ou mortels, comme le chlorure d'hydrogène ou le phosgène.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment des vêtements ignifuges, un casque à écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus que l'air. Ils se répandent au niveau du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Le personnel d'urgence doit posséder un matériel respiratoire autonome. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer la bouteille vers un endroit sûr et ouvert si la fuite est irréparable. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Mettre le matériau dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Récipient sous pression : ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre matière incandescente. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit complètement sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Aérosol niveau 1.

Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou stocker à des températures supérieures à 49 °C/120 °F, car il pourrait éclater. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Туре	Valeur	
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL	30000 ppm	
	TWA	5000 ppm	
tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)	STEL	100 ppm	
,	TWA	25 ppm	

Nom de la substance: Nettoyeur de pièces de freins Brakleen®

Composants	Туре			lleur
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL		54	000 mg/m3
,			30	000 ppm
	TWA			00 mg/m3
				00 ppm
tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)	STEL			8 mg/m3
	T14/4			0 ppm
	TWA			0 mg/m3
Canada. LEMT pour la Co chimiques, Réglementati			cposition en mi	ppm ilieu de travail pour les substances iée
Composants	Туре			lleur
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL			000 ppm
	TWA			00 ppm
tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)	STEL		10	0 ppm
	TWA			ppm
Canada. LEMT de Manito		6, Loi sur la sécur		
Composants	Туре		Va	lleur
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL		30	000 ppm
	TWA		50	00 ppm
tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)	STEL			0 ppm
	TWA		25	ppm
Canada. LEMT pour l'On Composants	tario. (Contrôle de l'exp Type	osition à des agei		s et chimiques) lleur
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL		30	000 ppm
	TWA			00 ppm
tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)	STEL			0 ppm
	TWA			ppm
Canada. LEMT du Québe Composants	c, (Ministère du Travail. Type	Règlement sur la		curité du travail) lleur
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL		54	000 mg/m3
				000 ppm
	TWA			00 mg/m3
tátra ablarc áthuildir - 1010	OTE:			00 ppm
tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)	STEL			5 mg/m3
	TWA			0 ppm
	IVVA			0 mg/m3
			25	ppm
- ·	ogique de l'ACGIH	Dátamainant	Échantillon	Tomps
Indices d'exposition biol			⊏cnantilion	Temps
Indices d'exposition biol	Valeur	Déterminant		d'échantillonnage
Indices d'exposition biol Composants	Valeur		Cons	d'échantillonnage
urs biologiques limites Indices d'exposition biol Composants tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)		Tétrachloroéthy lène	Sang	d'échantillonnage *

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doit être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants de protection en: Alcool polyvinylique (PVA). Ethyl vinyl alcohol laminate (EVAL).

Silver Shield® Viton®.

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Protection respiratoire

S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physiqueLiquide.FormeAérosolCouleurIncolore.OdeurEffet irritant.Seuil olfactif50 ppm

pH Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

-22.3 °C (-8.1 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

121.3 °C (250.3 °F) estimation

Point d'éclair None (Tag Closed Cup)

Taux d'évaporation Très rapide.

Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

Non disponible.

inférieure (%)

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur 1352.4 hPa estimation

Densité de vapeur 5.76 (air = 1)

Densité relative 1.62

Solubilité

0.02 % (25 °C (77 °F))

Solubilité (eau)
Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

No. 75089 (Item# 1006333) Version n°: 02 Date de révision: 23-Janvier-2018 Date de publication: 05-Août-2016

Température Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Nom de la substance: Nettoyeur de pièces de freins Brakleen®

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Coefficient de partage

n-octanol/eau

2.88

Pourcentage de matières

volatiles

97.7 % estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Lorsqu'elles sont exposées à la chaleur extrême ou à des surfaces

chaudes, les vapeurs peuvent se décomposer en gaz corrosifs nocifs ou mortels, comme le

chlorure d'hydrogène ou le phosgène. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents comburants forts. Acides forts. Bases fortes. Oxygène. Peroxydes. Métal en poudre.

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène. Chlore Phosgène.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Inhalation

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Provoque une irritation des yeux.

Faible danger présumé en cas d'ingestion. Ingestion

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et toxicologiques

Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeur et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiquë Effets narcotiques. Peut provoquer une allergie cutanée.

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)

Aiguë Cutané

DI 50 > 3228 mg/kg Lapin

Orale

DL50 Rat 2629 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires

Provoque une irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Peut provoquer le cancer.

Carcinogènes selon l'ACGIH

tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)

A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez I'homme.

Nom de la substance: Nettoyeur de pièces de freins Brakleen®

^{*} Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4) Detected carcinogenic effect in animals.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4) 2A Probablement cancérogène pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

Il existe de sérieuses raisons de croire qu'il peut être cancérogène tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)

pour les humains

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence et des vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)

Aquatique

Poisson CL50 Truite arc-en-ciel .donaldson trout 4.73 - 5.27 mg/l, 96 heures

(Oncorhynchus mykiss)

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

tétrachloroéthylène 2.88

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Empty container can be recycled.

Ne pas contaminer les étangs, les

No. 75089 (Item# 1006333) Version n°: 02 Date de révision: 23-Janvier-2018 Date de publication: 05-Août-2016

voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient

conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Non réglementé.

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU UN1950

Désignation officielle de

transport de l'ONU

AÉROSOLS, non inflammables contenant des matières de la classe 6.1, groupe d'emballage III

Classe de danger relative au transport

2.2 Classe 6.1(PGIII) Danger subsidiaire Groupe d'emballage Sans objet.

Nom de la substance: Nettoyeur de pièces de freins Brakleen®

^{*} Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Dangers environnementaux Exempt from the regulations.

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

Dispositions particulières 80

IATA

UN number UN1950

UN proper shipping name Aerosols, non-flammable, containing substances in Division 6.1, Packing Group III

Transport hazard class(es)

Class 2.2 Subsidiary risk 6.1

Packing group Not applicable.

Environmental hazards Exempt from the regulations.

ERG Code 2P

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

Allowed with restrictions.

aircraft

Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

IMDG

UN number UN1950 UN proper shipping name AEROSOLS

Transport hazard class(es)

Class 2 Subsidiary risk 6.1

Packing group Not applicable.

Environmental hazards

Marine pollutant Exempt from the regulations.

EmS Not available.

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Canada. COV exclus. Lignes directrices pour les composés organiques volatils dans les biens de consommation. LCPE 1999. Environnement Canada, et ses modifications

tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)

Ontario. Substances toxiques. Loi sur la réduction des toxiques, 2009. Règlement 455/09 (1er juillet 2011)

tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4)

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

dioxyde de carbone (CAS 124-38-9) Inscrit.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Nom de la substance: Nettoyeur de pièces de freins Brakleen®

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales	Oui

Inventaire européen des substances chimiques commerciales Europe

existantes (EINECS)

Europe Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS) Non Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles Oui Japon

(ENCS)

Corée Liste des produits chimiques existants (ECL) Oui

Nouvelle-Zélande Inventaire de la Nouvelle-Zélande Oui

Philippines Inventaire philippin des produits et substances chimiques Oui

(PICCS)

Taiwan Toxic Chemical Substances (TCS) Taïwan Oui États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi Oui

réglementant les substances toxiques)

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 05-Août-2016 Date de la révision 23-Janvier-2018

Version n°

Autres informations CRC # 491G/1002481

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle Avis de non-responsabilité

peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Canada Co. ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche

signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la

sécurité ou aux CRC Canada Co.

Informations relatives à la

révision

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise

Identification des dangers: Mention de danger

Composition/information sur les ingrédients: Information sur les composants

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: Précautions individuelles, équipements de

protection et mesures d'urgence

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Manutention et stockage: Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les

incompatibilités

Informations relatives au transport : Material Transportation Information

Autres informations: Avis de non-responsabilité Autres informations: Autres informations

Nom de la substance: Nettoyeur de pièces de freins Brakleen®